



L'objectif de neutralité carbone en 2050 est si ambitieux qu'il semble inatteignable. D'autant que la capacité du gouvernement à rassembler une majorité sur ce sujet ne semble pas évidente

Transition énergétique: place au douloureux principe de réalité

Alerte

Agnès Pannier-Runacher, la ministre de la Transition énergétique, a tiré la sonnette d'alarme lors d'un Conseil national de la refondation : **les capacités de production d'énergie ne vont pas suffire à répondre aux besoins.**

Irène Inchauspé

« CE QUI EST SÛR, C'EST QUE QUAND on empile d'un côté les besoins de décarbonation des différents secteurs et de l'autre les capacités de production, ça ne boucle pas. Nous devons nous emparer de tous les leviers disponibles. Différents scénarios sont possibles mais le bouclage ne sera pas anecdotique », a indiqué Agnès Pannier-Runacher dans son discours d'introduction prononcé, mardi 11 avril, devant les membres du Conseil national de la refondation « climat et biodiversité ».

La transition écologique ne boucle pas sur le plan financier, voilà que la transition énergétique cale sur... la production d'énergie. Rien ni personne ne peut échapper au principe de réalité, et l'atterrissage risque d'être douloureux. « Des choix drastiques et coordonnés » seront à faire a précisé la ministre. Il va falloir augmenter la production d'énergie décarbonée, grâce au nucléaire et aux énergies renouvelables. C'est urgent car décarboner l'industrie, équiper tout le monde de voitures électriques, développer massivement le numérique demande des besoins colossaux : notre production d'électricité décarbonée doit augmenter de 60% d'ici 2050 si nous voulons atteindre la neutralité carbone à cette date. C'est loin d'être gagné.

« **Massacre** ». On a beaucoup parlé du « massacre » de la filière nucléaire suite au rapport de la Commission d'enquête sur la souveraineté énergétique de la France. Il faut maintenant mettre les bouchées doubles. Agnès Pannier-Runacher a donc demandé à EDF de « mettre à l'étude une augmentation de puissance » de ses réacteurs nucléaires actuels pour

contribuer à relever la production. La décision de lancer ces études a été prise le 3 février lors d'un « Conseil de politique nucléaire » réuni par le président Emmanuel Macron. L'instruction sera menée d'ici à fin 2023. La ministre a aussi défendu la mise en place d'un plan Marshall des compétences « qui doit créer 10 000 nouveaux emplois par an », lors d'une visite, le 11 avril dans l'après-midi, à la rencontre des forgerons qui contribuent à construire des réacteurs nucléaires, à Méréville (Essonne).

Il faudrait aussi un plan Marshall pour le photovoltaïque si l'on en croit les conclusions d'une étude publiée le 11 avril par l'Académie des Technologies. Pour la France, partant de 13 GW de solaire en 2021, si l'on vise 100 GW en 2050, hypothèse moyenne dans les scénarios RTE, il conviendra d'installer environ 3 GW par an, soit près de trois EPR en termes de puissance,

sans compter, le remplacement des panneaux déjà installés qui augmentera aussi petit à petit. Or, « sans actions très volontaristes en Europe, comme celles des Etats-Unis, c'est l'industrie chinoise qui profitera le plus du développement de la filière solaire photovoltaïque », mettent en garde les auteurs de la note. La production des composants sur la totalité de la chaîne de valeur est très largement dominée par la Chine (80%) et, dans une moindre mesure, par l'Asie du Sud-Est (18%), constate également l'Académie des technologies. Les panneaux photovoltaïques sont fabriqués en Chine avec une électricité très carbonée.

L'Europe a, pour sa part, « été un acteur industriel significatif jusqu'à environ 2010. En quelque dix années, la production européenne a stagné, puis est devenue marginale pour atteindre 0,9% du total en 2021. Cet effondrement industriel a été d'une rare brutalité. » Le constat est sévère. « Une incitation de la France auprès de grands industriels nationaux de l'énergie et de l'électronique à s'impliquer dans la production des cellules de silicium serait très souhaitable », indique l'Académie des Technologies.

Il s'agit de la production du silicium, de son extraction à sa purification, puis de celle de lingots et de monocristaux, et enfin de leur découpe en galettes entrant dans la fabrication des panneaux solaires. En plus de la promotion d'industries de production, il faudra aussi « maintenir l'effort de R & D, car les technologies continuent à évoluer et le secteur est très concurrentiel », souligne l'Académie. Vaste programme.

Oppositions. Curieusement, Agnès Pannier-Runacher a aussi affirmé le 11 avril que « dans les dix ans qui viennent, l'éolien terrestre est le principal levier ». Pourtant, lors de son discours de Belfort, en février 2022, Emmanuel Macron avait révisé les objectifs de cette source d'énergie à la baisse. Et les discussions sur la loi d'accélération des énergies renouvelables ont montré que les oppositions à son déploiement sont fort nombreuses. « Il va falloir affronter le problème de manière directe » a lancé la ministre. On lui souhaite bon courage.

Enfin, il ne faut pas oublier qu'en plus de l'augmentation de la production d'électricité d'ici à 2050, il faudra réduire notre consommation d'énergie de 40% à cette échéance. On compte pour cela sur l'efficacité énergétique. Mais là aussi, en plus de l'effet rebond qui peut amputer ses effets, certaines filières ne sont pas encore prêtes. Ainsi, une étude de Cap Gemini Invent a montré que l'installation de pompes à chaleur, dans le cadre de l'électrification du chauffage, apparaît comme la mesure la plus efficace (entre 12,4 et 19,1 millions de tonnes de CO₂ évitées d'ici à 2030). Mais c'est une filière qui reste à structurer, la majorité des compresseurs nécessaires à leur fabrication sont construits à l'étranger.

@iinchauspe



« Dans les dix ans qui viennent, l'éolien terrestre est le principal levier » a affirmé **Agnès Pannier-Runacher**, la ministre de la Transition énergétique.

SIPA PRESS

Solaire et éolien ont fourni 12% de l'électricité mondiale en 2022

Production d'électricité en TWh

